

# Vous informe...

## Équateur Mise à jour des conditions d'entrée

Chers Collègues & Partenaires,

Le 15 août dernier, le comité des opérations d'urgence du Gouvernement Équatorien, publiait un nouveau protocole quant aux conditions d'entrée dans le pays.

Objectif : relancer le secteur du tourisme tout en garantissant la sécurité des citoyens équatoriens et des visiteurs étrangers.

### Arrivées internationales par avion : les points clés du nouveau protocole.

- Tous les arrivants devront présenter un test négatif COVID-19 PCR effectué dans les 10 jours qui précèdent l'arrivée dans le pays. Si d'autre part, aucun symptôme n'est observé, ils ne seront pas soumis à une période préventive de quarantaine. Les tests de symptômes sont effectués par des agents du Ministère de la Santé en poste aux aéroports.
- Les voyageurs qui ne seront pas en mesure de produire ce test PCR, devront l'effectuer, à leurs frais, dès leur arrivée à l'aéroport ou sur leur lieu de séjour. Dans l'attente des résultats de ce test, la période de quarantaine est obligatoire. Si les résultats du test sont négatifs, ils pourront alors poursuivre leur voyage.
- Les voyageurs qui ont présenté, à leur arrivée en Equateur, un test PCR négatif **mais** présentent des symptômes de la Covid, seront soumis à un test PCR, à leurs frais. Dans l'attente des résultats de ce test, la période de quarantaine est obligatoire.
- Les voyageurs-arrivants, qui seront testés positifs, devront effectuer une quarantaine de 10 jours sur leur lieu de séjour. Cette quarantaine ne prendra terme que quand ils seront testés asymptomatiques.
- A leur arrivée, tous les voyageurs devront compléter un formulaire de déclaration de santé à remettre aux agents du Ministère de la Santé de l'aéroport.
- Ces divers protocoles s'appliquent aux citoyens de tous les pays, quel que soit leur vol et leur pays de provenance.
- Les voyageurs de moins de 18 ans n'auront pas à présenter, à leur, arrivée, le test négatif PCR.

### Vol de continuation pour les Galapagos

En complément au protocole ci-dessus, ci-après, les mesures spécifiques aux Galapagos.

- Attestation d'assurance incluant une couverture médicale.
- Attestation test PCR Covid-19 négatif, effectué dans les 96 heures qui précèdent le vol pour les Galapagos.
- Attestation du tour-opérateur (ou hôtel) délivré moins de 24 heures avant le départ pour les Galapagos.
- Carte de Transit des Galapagos effectuée en ligne au moins 24 heures avant le vol.
- Carte d'embarquement digitale.

Les voyageurs pourront utiliser l'attestation du test négatif PCR réalisé avant leur départ pour l'Equateur, à condition que la continuation pour les Galapagos s'effectue moins de 96 heures entre la date de réalisation de ce test et celle du vol pour l'Archipel.

Il est à noter que si, comme évoqué plus haut, les voyageurs de moins de 18 ans n'ont pas à présenter à leur arrivée en Equateur un test négatif PCR, en ce qui concerne les Galapagos, seuls les voyageurs de moins de 12 ans ne sont pas tenus de présenter ce test.

Avant l'embarquement pour les Galapagos, les voyageurs sont soumis aux mesures suivantes : test de température, passage au tapis de désinfection des chaussures, lavage des mains au désinfectant et obligation de porter le masque en toutes circonstances.

Les bagages passent par une procédure de désinfection avant et après la phase de contrôle effectuée par l'agence de contrôle Biosécurité et Quarantaine des Galapagos.

Comme nous vous l'avons annoncé, les vols commerciaux ont repris le 3 août dernier et nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir nos premiers hôtes au Finch Bay Galapagos Hotel et à bord de notre Yacht La Pinta.

A votre disposition pour tout besoin d'informations complémentaires et autres suggestions.

Portez-vous bien & à très bientôt.